

Mairie d'Éourres
11, Rue de l'École
05300 EOURRES
mairie.eourres@wanadoo.fr

Le 20 juillet 2022

A l'attention de Marc Feuillé, directeur général du Figaro
14, Boulevard Hausemann
75009 PARIS
direction.redaction@lefigaro.fr

Objet : Droit de réponse. LRAR

Monsieur le Directeur de la publication,

Faisant suite à vos articles publiés sur votre site internet LE FIGARO le 08/07/2022 à 19:55 et le 14/07/2022 à 18:09, je vous fais savoir que je souhaite exercer mon droit de réponse.

En effet, j'estime que les propos tenus par votre journaliste Etienne Jacob à l'encontre du village d'Éourres, portent atteinte à l'honneur de tous ses habitants et comporte de nombreuses contre-vérités, en particulier les passages suivants :

« Anthroposophie, croyances mystiques menant au rejet de la science... Cette communauté forme un millefeuille idéologique préoccupant. »

« Même si l'ombre du philosophe plane lourdement dans toutes les strates du village. »

« On se réunit sur la place principale, plusieurs fois par an, pour fêter les saisons, coutume ancrée dans la pédagogie anthroposophique. »

« Plus que jamais, l'ombre de Steiner plane sur Éourres. »

« Le Nouveau péril sectaire (Robert Laffont, 2021), les journalistes Jean-Loup Adénor et Timothée de Rauglaudre, ont brillamment dénoncé les dérives de cette petite communauté. »

« C'est un cocon qui paraît accueillant, idéal, convivial au premier abord, ce qui est typique des groupes idéologiques ou à caractère sectaire», peint-il. S'il ne veut pas jeter la pierre aux personnes lorsqu'elles vivent leurs croyances dans le privé, il s'inquiète toutefois de l'impact sur les enfants, et du côté prosélyte des projets, tant ils sont nombreux. »

« Malgré ses 140 âmes, Éourres attire de plus en plus de curieux, et fait figure de véritable laboratoire de l'ésotérisme. »

« Ecoles Steiner. A Éourres, Steiner déteint d'abord dans le domaine éducatif. »

En vertu de l'Article 13 de 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse / Article 6 de la Loi n° 82-652 du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle / Article 6 Loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, je vous saurais gré de bien vouloir publier le communiqué rectificatif suivant dans les 3 jours / 8 jours qui suivent la réception de la présente:

« Eourres, un village tout simplement »

En tant que représentante du village d'Eourres, je souhaite prendre la parole au nom de tous ses habitants et habitantes, ses associations et ses structures directement ou indirectement visées par les propos utilisés au sein de la série d'articles rédigés par le Figaro sur Eourres. Avec beaucoup d'étonnement, de nombreuses personnes interviewées par le Figaro ne reconnaissent pas leurs propos. Le Figaro a présenté à la population questionnée un projet de rédaction ayant la volonté de "rétablir" les faits cités dans l'ouvrage des journalistes Jean-Loup Adénor et Timothée de Rauglaudre, incriminant le village comme étant "le berceau de dérives sectaires". Or, ce n'en est nullement le cas.

En réponse aux articles publiés, nous sommes en droit d'affirmer publiquement que nos paroles ont été déformées, manipulées et déliées de leur contexte.

Nous nous interrogeons sur le regard inquiet, orienté et alarmiste que ces articles posent sur le village d'Eourres.

Ce dernier a des profils d'habitants très variés et très éloignés de ce que vos articles en décrivent. Certaines personnes ont donné de leur temps et de leur confiance pour échanger avec le Figaro sur des valeurs sociétales telles que le travail, l'éducation, le vivre ensemble, etc. Pour quelles raisons cela a-t-il été omis dans les articles publiés par le Figaro? Aujourd'hui, nous nous sentons trahis car les mots et les interviews rapportés ne sont pas représentatifs de la réalité de notre village.

Le village d'Eourres n'est pas enfermé par son isolement géographique. La commune et les associations s'investissent activement dans l'inter-communalité locale. Des projets inter-communaux et inter-scolaires sont travaillés chaque année. Ces collaborations sont cruciales car elles permettent un dynamisme socio-culturel actif et diversifié : tourisme, journées sportives inter-scolaires, animations artisanales, restauration du patrimoine, etc. Les activités professionnelles des habitants d'Eourres sont diversifiées, sur place et dans les villages voisins : agriculteurs, éducateurs, infirmiers, paramédicaux, métiers du commerce, artisans, professions indépendantes, tourisme, etc. A ce jour, nous avons de réels arguments qui remettent en question les propos de ces articles qui peuvent apparaître comme réducteurs, dénigrants et diffamatoires à l'égard de tout un village. La commune d'Eourres ne se revendique d'aucune idéologie philosophique ou politique ni de concepts de valeurs, et aucunement de la pensée anthroposophique de Rudolf Steiner, contrairement à ce qu'il est stipulé dans les articles publiés. Chaque habitant est un citoyen libre de ses droits de pensée et de valeurs.

Quant à l'école et à la micro-crèche, nous considérons qu'il a été fait un amalgame en les reliant au sous-

titre d'article « Ecoles Steiner ». Dans ces structures y est enseigné le programme scolaire de l'Éducation Nationale, avec une diversité d'outils pédagogiques qui ne sont rattachés à aucun mouvement idéologique. Nous souhaitons rectifier auprès des lecteurs du Figaro et de Mr Didier Pachoud, président du Groupe d'étude des mouvements de pensée en vue de la protection de l'individu (GEMPPPI), que ces structures éducatives n'ont strictement pas l'intention d'éduquer les enfants à l'anthroposophie de Rudolf Steiner, mais bien de leur apprendre à se forger un esprit critique et à faire respecter les valeurs de la République : Liberté, Égalité et Fraternité.

Nathalie De Bruyne, Maire d'Éourres

A défaut de publication, je me réserve le droit d'intenter une action en justice contre votre journal et site internet pour diffamation et de demander des dommages et intérêts en réparation du préjudice subi.

En comptant sur votre diligence, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur de la publication, à mes salutations distinguées.

Nathalie De Bruyne, Maire d'Éourres.

